

# INVITATION

CONFÉRENCE-DÉBAT

“Droit du logement, droit au logement “

**2<sup>ème</sup> thème : sécurité de la transaction immobilière  
et information des parties**

**Mardi 16 mars 2010**

17 heures - 19 heures 30

Chambre des Notaires de Paris  
12, avenue Victoria - 75001 Paris

**Métro /RER** : Châtelet  
**Parking** : Hôtel de ville



CHAMBRE DES  
NOTAIRES  
DE PARIS

12, avenue Victoria – 75001 Paris – Tél. : 01 44 82 24 32

[www.paris.notaires.fr](http://www.paris.notaires.fr)

Organisme certifié ISO 9001  
pour l'ensemble de ses activités



Imprimé sur papier recyclé



CHAMBRE DES  
NOTAIRES  
DE PARIS



CONSEIL D'ÉTAT

## THÈME DE LA CONFÉRENCE-DÉBAT

La crise économique actuelle est aussi une crise du logement :

- crise de l'offre avec un parc immobilier insuffisant et vétuste ;
- crise de la demande avec une solvabilité insuffisante des ménages tant pour l'accès à la propriété que pour la location ;
- crise de l'adaptation de l'offre à l'évolution de la demande avec des besoins de protection des consommateurs, de développement durable, et de réponses aux demandes des ménages qu'il est indispensable de réussir au cours des prochaines années.

Cette crise globale est davantage ressentie dans les grandes agglomérations et en Ile-de-France en raison du déficit de construction et de la pénurie de logements de qualité.

Le Conseil d'Etat a consacré son rapport 2009 à la question du logement.

Le rapport du Conseil d'Etat, écrit sous la coordination de Monsieur Frédéric TIBERGHEN, Conseiller d'Etat, établit une analyse percutante des politiques du logement engagées depuis plusieurs décennies, de leurs apports, de leurs limites et des préconisations qu'il est possible de faire aujourd'hui pour répondre aux principaux enjeux de ce début de siècle.

La discussion s'engagera sur les problématiques du logement à partir des analyses et des préconisations du rapport général du Conseil d'Etat.

Monsieur Frédéric TIBERGHEN assurera par conséquent avec le Président de la Chambre des Notaires de Paris, Maître Jean-François HUMBERT, la coordination des travaux et des discussions. C'est Monsieur TIBERGHEN qui présentera lui-même les préconisations et analyses du Conseil d'Etat.

À noter :

dans le cadre de la conférence-débat "Droit du logement, droit au logement" deux tables rondes sont organisées :

1<sup>er</sup> thème :

- Le 27 janvier, ont été examinées les questions de développement de l'offre de logements et de solvabilisation de la demande. Il s'agit des questions liées à la construction, au financement du logement, à la vente du patrimoine HLM, aux aides versées aux particuliers accédant à la propriété, à la question de l'offre foncière...

2<sup>ème</sup> thème :

- Le 16 mars, seront examinées les questions d'information des vendeurs et des acquéreurs, de mise en œuvre des préconisations de la législation consumériste ou du Grenelle de l'environnement, de la sécurité juridique tant pour les acquéreurs que pour les vendeurs...

## PROGRAMME

### Accueil des intervenants

### Ouverture des travaux

- Jean-François HUMBERT, Président de la Chambre des Notaires de Paris

### Intervention

- Frédéric TIBERGHEN, Conseiller d'Etat, Rapporteur Général du Conseil d'Etat : *Sécurité de la transaction immobilière et information des parties*

### Table ronde

animée par Christian LEFEBVRE, Premier Vice-Président de la Chambre des Notaires de Paris

- Philippe PELLETIER, Avocat, Président du Comité Stratégique du Plan Bâtiment Grenelle
- Bernard VORMS, Directeur Général de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL)
- David RODRIGUES, Juriste en droit immobilier de l'Association de Consommateurs et d'Usagers (CLCV)
- Claude JAQUET, Président Honoraire de la Chambre des Notaires de Paris, Président du 99<sup>ème</sup> Congrès des Notaires de France sur le thème : "la vente d'immeuble : sécurité et transparence"

### Questions de la salle

### Clôture de la conférence

- Jean-François HUMBERT

### Cocktail

Inscription obligatoire avant le 1<sup>er</sup> mars 2010  
Nombre de places limité

#### Renseignements :

Chambre des Notaires de Paris - Direction de la Communication  
Tél. : 01 44 82 24 32 - Courriel : communication@paris.notaires.fr

16h30

17h00

17h15

17h45

18h45

19h15

19h30